

— Place des entrepreneurs

« La RSE est un levier pour rendre son entreprise plus performante » >> P.08



> Didier Bessard, dirigeant de Pack'R – Beaucouzé (49)

P.03

RSE : Tsunami européen à l'horizon

P.04

RSE
S'engager pour être plus performant

P.10

Contribuer aux enjeux d'aujourd'hui et de demain

PARTI PRIS

La RSE au service d'une industrie plus attractive et compétitive

Le constat est clair : la RSE s'invite de plus en plus dans la vie des entreprises, notamment pour l'obtention des marchés publics et privés. Il devient incontournable de démontrer que l'activité industrielle est économiquement durable sur le plan social, sociétal et environnemental.



plus durable, alliant performance économique et enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

La crise sanitaire « Covid-19 » que nous avons vécue est un très bon exemple de prise en compte des enjeux RSE. Souvenons-nous de la rapidité avec laquelle l'industrie a réagi en proposant des solutions

A l'heure où les exigences commerciales s'accroissent et où les entreprises sont soumises à de nombreuses législations en matière de RSE, qui évoluent, se renforcent et impactent toute la chaîne de valeur, TPE et PME comprises, les entreprises doivent aussi considérer les attentes des salariés, des citoyens et de la jeunesse en premier lieu mobilisés pour un monde plus vert et en phase avec leurs valeurs et de la sphère financière qui scrute la valeur non financière des entreprises. Dès lors, comment faire de la RSE un levier de compétitivité et d'attractivité ?

Depuis quelques années, l'UIMM s'est engagée sur ce sujet au service des entreprises qu'elle représente en soutenant une approche de performance globale industrielle.

L'UIMM a mis en place une démarche RSE innovante, pragmatique et pro-industrielle. Loin des grands concepts théoriques et moralisateurs, la RSE vue par l'UIMM est tout simplement une opportunité pour présenter un projet d'entreprise qui contribue à une économie

efficaces pour gérer les risques : sécuriser les lieux de travail, fabriquer des masques et des respirateurs, déployer un plan de continuité d'activité, qui a servi de modèle, pour que les productions essentielles à la nation, comme le système de santé, puisse maintenir leurs activités. La contribution des industriels, par l'apport de solutions réactives, a permis à notre pays de tenir dans la crise. Aujourd'hui, l'industrie est placée au cœur du plan de relance, comme moteur pour déployer des solutions économiques, écologiques et sociales durables.

Il nous faut poursuivre dans cette voie. L'enjeu pour la branche est de faire de notre industrie un acteur reconnu pour son engagement et sa contribution aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux, sans perdre de vue sa performance économique et sa pérennité. L'UIMM se fera le porte-parole des entreprises pour valoriser leurs avancées.

Hubert Mongon

Délégué général de l'UIMM La Fabrique de l'Avenir

 @HubertMongon



Crédit photo © Romain Petit

RSE : Tsunami européen à l'horizon

En 2001, la Commission européenne avait affirmé le caractère volontaire de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) mais elle semble, vingt ans plus tard, décidée à revenir progressivement sur celui-ci. La multitude d'initiatives à ce sujet fait même craindre une surchauffe normative.

En premier lieu, la Commission européenne a présenté en juillet 2021 son paquet « finance durable » comprenant la directive sur le rapport de durabilité des entreprises et le règlement taxonomie environnementale. Ce dernier classe certaines activités économiques (énergie, industrie manufacturière...) sur le plan environnemental (soutenables/non soutenables), pour diriger les investissements vers les activités dites « vertes » et atteindre la neutralité carbone en 2050. Un tel système « binaire » risque de stigmatiser certaines activités qui n'auront plus accès à des financements, pourtant essentiels pour investir dans des solutions plus « vertes ». Et comment seront considérées les entreprises non visées par ce règlement ? Auront-elles l'étiquette « verte » ou pas ?

Bien que ne soient concernées que les grandes entreprises soumises à la déclaration de performance extra-financière (seuil à 500 salariés), il n'y a qu'un pas pour toucher les PME faisant partie de la chaîne d'approvisionnement des entreprises soumises. A l'avenir, avec la double volonté de baisser le seuil d'obligation pour établir un nouveau

rapport de durabilité (seuil à 250 salariés et toutes sociétés cotées sauf micro-entreprises, intégration des SAS) et d'inciter fortement les TPE-PME à établir un reporting « simplifié », que les clients et créanciers ne manqueront pas de demander, nous pouvons craindre une généralisation de ce système qui semble vouloir désigner les bons et les mauvais élèves. Cela peut laisser perplexe sur le projet de réindustrialisation de la France, surtout en sortie de crise.

De surcroît, nous avons manifesté notre opposition quant à l'extension du champ d'application de la taxonomie à des objectifs sociaux, de nature à engendrer des difficultés similaires. Reste à voir comment la Commission européenne se positionnera dans un rapport à paraître fin 2021.

Par ailleurs, une initiative législative sur le devoir de vigilance devrait être présentée par la Commission européenne en décembre 2021. Le Parlement européen tente déjà d'influer sur le contenu en soutenant une extension de l'obligation aux PME cotées en bourse et celles à haut risque, une inclusion de l'ensemble de la chaîne de valeur et une définition large des risques à prendre en considération. Nous nous attachons à contenir le périmètre d'application de telle sorte qu'il n'excède pas celui de la législation nationale (application aux seules grandes entreprises, limitation au premier rang de fournisseurs...).

Ceux qui initieront des démarches volontaires en matière de RSE seront les plus à même d'appréhender les contraintes réglementaires, directes ou indirectes, d'aujourd'hui et de demain.

C'EST
FAIT

RSE **S'engager** **pour être plus** **performant**

Nombreuses sont les entreprises industrielles à se faire labelliser, à déployer des actions responsables pour réduire l'impact environnemental de leur production, ou encore à favoriser localement l'insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi. Cependant, encore trop peu nombreuses sont celles qui intègrent les actions menées dans une démarche de performance globale.

Pour accompagner les entreprises et leur permettre de structurer leur démarche RSE, l'UIMM propose sa démarche qui permet aux entreprises industrielles d'évaluer à 360° leur performance, en visant l'ensemble de l'organisation. Une démarche innovante, pragmatique et pro-industrielle.

Faire de la RSE un atout concurrentiel et stratégique et non une contrainte

Ni théorique, ni moralisatrice, la RSE vue par l'UIMM permet de déployer un projet d'entreprise qui contribue à une économie plus durable, sans perdre de vue la performance économique. Autrement dit, comment l'entreprise est-elle impactée ? Quelles sont les opportunités à saisir ? Que fait-elle déjà pour gagner des marchés, attirer et motiver des collaborateurs, etc.

La RSE peut aussi être un levier pour gérer une situation de crise, une évolution de contexte,

L'outil d'évaluation de l'UIMM a été lancé en novembre 2021. L'entreprise intéressée obtiendra une « charte d'engagement RSE ».

ou gérer les risques en général, de quelques natures qu'ils soient : le changement climatique, les évolutions réglementaires (économie circulaire, décarbonation...) par une anticipation et une adaptation de la stratégie.

Une vision innovante et pragmatique de la RSE

L'objectif est maintenant de déployer la démarche, via les UIMM territoriales qui pourront conduire des évaluations « sur site » grâce à des conseillers référencés.

L'outil d'évaluation initiale, d'un niveau « généraliste », a été lancé en novembre 2021. L'entreprise intéressée obtiendra une « charte d'engagement RSE », conditionnée par les résultats de l'évaluation. En pratique, 5 approches, déclinées en 25 enjeux, ont été retenues : Gouvernance/stratégie, Social/RH, Développement produits/marchés/services, Production et impact environnemental, Ecosystème de l'entreprise.

L'engagement RSE des entreprises doit être valorisable par la profession auprès des « parties prenantes » internes et externes pertinentes. Aussi, se rapprocher des acteurs

démarche RSE de l'UIMM

Approche de performance globale industrielle



incontournables est également un objectif fort pour valoriser et faire reconnaître la démarche RSE de l'UIMM, en particulier auprès de EcoVadis et des représentants des grands donneurs d'ordre qui verront leurs processus d'évaluation de leur chaîne de valeur facilités en s'appuyant sur un référentiel de qualité. ●

C'est acté

UN RÉFÉRENTIEL NORMATIF

L'UIMM a participé avec la FIM, via l'Union de normalisation de la mécanique, à un référentiel normatif officiel (FD E 01-001), adopté en septembre 2014 avec la participation des parties prenantes (syndicats, ONG, universitaires...).

Ce référentiel est une déclinaison officielle de la norme ISO 26000, pro-industrielle et calibrée pour les PME industrielles du secteur. A partir de ce document de référence officiel, l'UIMM et les UIMM territoriales ont ciblé les enjeux pertinents et concrets des TPE/PME en mettant au point une méthode et des outils.



Emmanuelle Tivoly
Responsable Digital et
communication Corporate de
l'entreprise Tivoly, située à Tours-
en-Savoie (73)

« Il y a deux ans, nous avons participé à une évaluation organisée par l'UIMM Savoie afin de tester l'outil « niveau 1 » pour évaluer notre démarche RSE. Aujourd'hui, notre démarche se structure autour de 3 principaux piliers, dont le premier est le lean management, une méthode de gestion et d'organisation du travail qui vise à améliorer les performances d'une entreprise, et plus particulièrement la qualité et la rentabilité de sa production, en mettant l'humain au centre de la réflexion de l'entreprise et en supprimant le gaspillage. Le second pilier est celui de l'analyse du cycle de vie. Nous portons une attention particulière pour que, de l'éco-conception jusqu'à la fin de vie du produit, l'impact de nos produits sur l'environnement puisse être optimisé, maîtrisé et transformé de manière positive comme, par exemple, en sélectionnant des fournisseurs locaux qui travaillent avec une démarche similaire ou en réduisant l'utilisation du plastique dans nos emballages. L'ancrage territorial et le volet social qui l'accompagne est le dernier pilier de notre démarche RSE. »



Ce diagnostic
nous a permis
de remporter un
nouveau marché.



Anthony Leroy
Dirigeant de l'entreprise Sculfort
Yel, située à Feignies (59)

« L'UIMM Grand-Hainaut nous a accompagné sur la réalisation d'un diagnostic RSE en 2020. Celui-ci nous a permis de remporter un nouveau marché. Nous avons en effet utilisé la synthèse de cette évaluation pour établir la performance globale de l'entreprise et donner des arguments à notre futur client. Nous envisageons de poursuivre la démarche en entamant prochainement la phase 2 de cette évaluation. Cet outil permet de faire l'inventaire de nos forces et de nos faiblesses et nous guide dans l'amélioration de notre démarche RSE. »

Plus d'inflation

Les tensions inflationnistes se sont renforcées un peu partout dans le monde suite à l'apparition de déséquilibres entre l'offre et la demande sur de nombreux marchés, elle-même née de la crise sanitaire. En France, l'augmentation sur un an des prix est désormais supérieure à 2 %, en regard d'une moyenne d'à peine 1 % lors de la décennie passée.

Boom des tarifs de l'énergie

Dans l'Hexagone, les prix à la consommation ont augmenté de l'ordre de 1 % l'an au cours du premier semestre 2021, avant d'accélérer à plus de 2 % en septembre puis en octobre. En fait, depuis la grande crise financière, seuls trois épisodes de hausse supérieure au seuil des 2 % sont intervenus : en 2008, en 2011-2012, et, en 2018. Chaque fois, ils ont été marqués par une montée brutale des cours des matières premières, scénario qui s'est répété à partir de l'été 2020 en ligne avec la vigueur de la croissance mondiale. Ceux-ci ont en effet atteint un sommet depuis dix ans

+2,6 %

**VARIATION SUR UN AN
DES PRIX À LA CONSOMMATION
EN OCTOBRE 2021 EN FRANCE**

+10,8 %

**VARIATION SUR 1 AN
DES PRIX DE PRODUCTION
DANS L'INDUSTRIE EN
SEPTEMBRE**

au printemps dernier, avant de fléchir à peine ensuite ; un temps en retrait, les cours du Brent sont aujourd'hui proches des 85 dollars par baril, c'est-à-dire le double des niveaux enregistrés début octobre 2020. Au mois d'octobre 2021, le glissement annuel des tarifs de l'énergie s'est établi à 20 % en France. Dit autrement, celui-ci explique plus de la moitié de l'inflation d'ensemble, alors que la consommation d'énergie représente à peine 8 % du panier moyen des Français (y compris les carburants). Conséquence de la flambée des prix mondiaux du gaz naturel (elle-même liée à la vitalité de la demande asiatique, à la reconstitution des stocks en Europe à l'approche de l'hiver, et, aux restrictions des exportations de la Russie), les tarifs réglementés du gaz ont grimpé de près de 8 % le 1er septembre puis de 12,6 % le 1^{er} octobre ; leur envolée

-1,4%

**VARIATION SUR 1 AN DES PRIX
DES PRODUITS MÉDICAUX EN SEPTEMBRE**

des derniers mois efface ainsi largement le recul qui s'était produit entre le début 2019 et la mi-2020.

Progression pour les services mais pas pour les biens industriels

Outre les prix de l'énergie, ceux des services se sont aussi raffermis, quoique plus tardivement. Leur avance sur douze mois est passée à 1,8 % en octobre 2021 en regard d'en moyenne de 0,7 % entre juin et août ; les prix du transport ont grimpé de plus de 7 % sur un an en septembre (ils avaient diminué au second semestre 2020) et ceux des communications de 2,3 %. De leur côté, les prix des biens manufacturés ont affiché une progression de seulement 0,3 %, malgré les vives difficultés d'approvisionnement qui concernent de nombreux produits (automobiles, vélos, textile, jouets, meubles, téléviseurs, etc.) et qui contribuent à la progression à deux chiffres des prix de production. Enfin, celle des tarifs de l'alimentation demeure contenue (+ 0,6 %) en raison de la quasi-stabilité observée pour les produits autres que frais, alors que les prix du tabac se maintiennent sur une pente proche de 5 % en répercussion du relèvement de la fiscalité appliqué en novembre 2020.

Le risque que l'inflation se poursuive ne peut être évacué mais porte surtout la trace de la crise, de sorte que nombre de prévisionnistes ne retiennent pas un scénario d'inflation plus élevée pour l'an prochain : le consensus de la vingtaine d'économistes français interrogés récemment anticipe une augmentation de 1,6 % en moyenne annuelle 2022, rythme équivalent à celui qui devrait être enregistré en 2021.



VIENT DE PARAÎTRE

Le design du travail en action. Transformation des usines et implication des travailleurs

Les transformations techniques et managériales des usines, selon la manière dont elles sont menées, peuvent réduire les marges d'autonomie des opérateurs et techniciens ou au contraire renforcer leur pouvoir d'agir. La question qui se pose est celle de leur participation à la définition du contenu et des moyens de leur travail, autrement dit au « design » de leur travail. Comment mettre la technologie la plus avancée au service de la compétence et de la créativité de ceux qui travaillent ? Comment engager des processus réflexifs qui développent l'intelligence collective ? Cette nouvelle étude montre que les entreprises peuvent créer, par l'écoute, l'expérimentation pragmatiste et le soutien managérial, des « bulles de confiance » propres à développer simultanément la qualité du travail et la performance.

**Disponible sur le site
la-fabrique.fr**

VARIATION SUR 1 AN

+1,3%

PRIX DES LOYERS EN SEPTEMBRE

+6%

**PRIX DU TRANSPORT FERROVIAIRE
DE PASSAGERS EN SEPTEMBRE**

-2,8%

**PRIX DES SERVICES DE TÉLÉPHONIE
MOBILE EN SEPTEMBRE**

PLACE DES ENTREPRENEURS



Didier Bessard

Président de Pack'R

150 salariés

Fondée en France en 1989, PACK'R conçoit et fabrique des équipements de remplissage dédiés au conditionnement de produits liquides pour diverses industries dans des secteurs d'activité variés : chimie, lubrifiants, peinture etc. Aujourd'hui, avec plus de 1200 machines présentes dans plus de 50 pays à travers le monde, l'entreprise se positionne comme leader mondial dans le domaine du remplissage de produits liquides complexes. Depuis 2016, PACK'R est engagée dans une démarche RSE (Responsabilité sociale des entreprises) active en intégrant dans toutes ses activités la préoccupation sociale et environnementale avec l'objectif d'être une entreprise responsable et durable.



La RSE est un levier pour rendre son entreprise plus performante



Engagement et excellence. Deux valeurs clés pour Pack'R qui depuis quelques années a ancré dans son projet d'entreprise une démarche globale de RSE afin d'avoir un impact positif sur la société. Située à Beaucazoué, l'entreprise a ainsi mis en place, avec le soutien de l'UIMM Maine et Loire, une approche pragmatique qui lui a permis de déterminer des axes d'amélioration, de réaliser un certain nombre d'actions et de progresser dans plusieurs domaines. Explications avec Didier Bessard, son président.

Définir son approche de la RSE

Cet engagement n'est pas nouveau. Avant même de travailler sur la formalisation d'une démarche RSE, Pack'R déployait des actions qui illustraient la volonté de l'entreprise d'agir pour assurer le bien-être de chacun, le territoire et le futur de l'entreprise. Par exemple, en recyclant les chutes d'emballage, ou encore en développant un management qui vise à mieux responsabiliser les salariés. « Ces actions relèvent de la RSE mais ne sont à cette époque pas définies comme telle dans l'entreprise » résume Didier Bessard.

En parallèle, l'entreprise s'est adaptée à une clientèle internationale, plus sensible aux risques et demandeuse de certification RSE. « En effet, comme Pack'R fournit des machines à des industries sensibles, nous avons intégré une démarche RSE dans les process de production afin d'obtenir le label EcoVadis » explique Didier Bessard. Si ce label est reconnu, il n'est cependant pas tout à fait adapté à une PME industrielle.

Une démarche adaptée aux réalités des PMI / ETI

« En 2018, l'UIMM Maine et Loire m'a invité à tester la démarche proposée par l'UIMM » poursuit Didier Bessard. « Leur approche m'a parue plus adaptée aux entreprises industrielles, elle définit les familles d'initiatives qui étaient déjà déployées pour la plupart dans l'entreprise, et guide un plan d'actions ». « Cette évaluation permet de cartographier les sujets qui structurent la société et de les communiquer. Ainsi, nous avons travaillé l'image positive de



SA MINI BIO

1986 : Didier Bessard est diplômé de l'INP-ENSEEIH à Toulouse et de l'University of Surrey.

1988 : Il rejoint l'entreprise Motorola comme « Application Engineer » avant de devenir « European Service Manager ».

2000 : Didier Bessard intègre l'entreprise Equant du groupe Orange comme « European Service Director » puis l'entreprise Neuf Télécom en tant que « Service Director ».

2006 : Il devient CEO de la société AEPR

2015 : Didier Bessard prend la tête de Pack'R en tant que CEO.

SON MAÎTRE MOT

humain



« Si on parle aujourd'hui beaucoup de digitalisation, de normes, de connexion à distance et d'IA, il ne faut pas oublier que l'humain reste la pierre angulaire d'une entreprise, quelle qu'elle soit. Les clients, les salariés, les fournisseurs, toutes les relations long terme se construisent sur une relation humaine de qualité. L'humain est et restera la force vive de PACK'R. »

l'entreprise auprès des salariés, en nous engageant tous ensemble à maîtriser notre impact environnemental, en proposant des formations pour mieux recycler, mais aussi en nous engageant pour le tissu local à travers des initiatives de mécénat. Nos engagements RSE actuels nous permettent de communiquer sur toutes ces initiatives et d'être plus attractifs. »

Un levier pour l'attractivité

Et les résultats se font sentir tant auprès des clients que des candidats. « Depuis quelques années, les talents nous identifient et nous disent qu'ils veulent rejoindre Pack'R car ils se font une bonne idée de l'entreprise et de la manière dont on y travaille. »

Didier Bessard en est convaincu : « la RSE est loin d'être une contrainte, mais plutôt un levier pour structurer ses actions futures et rendre son entreprise plus performante ».

Une nécessité pour demain

Si aujourd'hui la démarche RSE reste optionnelle aux yeux des chefs d'entreprise, elle va devenir obligatoire dans un futur proche.

« Tant d'un point de vue de la relation client-fournisseur que dans la notation financière des entreprises par leurs banques, la RSE va très vite devenir incontournable dans les années qui viennent, toutes les PMI et ETI devraient rapidement s'y engager » conclut Didier Bessard. ●

Pour plus d'information sur l'entreprise Pack'R, rendez-vous sur le site PackR.com

CONTRIBUER AUX ENJEUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Se mobiliser et innover pour faire de la RSE un avantage compétitif et un facteur d'attractivité : un défi que relèvent d'ores et déjà de nombreuses entreprises industrielles. Zoom sur trois d'entre elles qui ont intégré la RSE dans leur quotidien et au cœur de leur projet d'entreprise.



Tubesca-Comabi, située à Trévoux (01)

RECRECITER AUTREMENT GRÂCE AU GEIQ INDUSTRIE

Répondre à ses besoins en recrutement en favorisant l'insertion et l'inclusion sociale, c'est le défi réussi que mène depuis 2017 Tubesca-Comabi. Située à Trévoux dans l'Ain, cette entreprise produit des solutions permettant des accès en hauteur standard et sur-mesure en toute sécurité, comme les échafaudages.

L'entreprise déploie une approche 360° de la RSE et adhère au GEIQ, un groupement d'employeurs implanté dans tout le territoire, qui a pour but d'organiser des parcours d'insertion et de qualification pour des personnes en difficulté d'accès à l'emploi

ou en reconversion. Grâce au programme de recrutement et de formation sur-mesure proposé par le GEIQ Industrie, l'entreprise parvient non seulement à pallier une partie de ses besoins de recrutement sur des métiers en tension, comme celui de soudeur, mais aussi à faire monter en compétences les équipes, pour qu'elles puissent participer à la démarche en formant et tutorant les nouveaux arrivants.

« Depuis 4 ans, une douzaine de salariés ont été recrutés en CDI. Cette démarche est collective ce qui permet de renforcer la culture et la cohésion dans l'entreprise. Elle a vocation à être dupliquée sur les différents sites du groupe », explique Emmanuelle Lafay, RRH de l'entreprise Tubesca-Comabi et Présidente du GEIQ Industrie de l'Ain.



Cette démarche est collective ce qui permet de renforcer la culture et la cohésion dans l'entreprise.





Exemple de solution développée par ARECO. Une entreprise située à Grasse (06)

AMÉLIORER SON OFFRE GRÂCE À LA RSE

Situé à Grasse, ARECO est l'expert et leader mondial des solutions personnalisées permettant de mieux gérer les rayons de produits frais naturels tout en réduisant le gaspillage alimentaire. Engagée dans une démarche RSE depuis plusieurs années, l'entreprise développe de nouveaux modèles économiques plus responsables et propose notamment une offre innovante fondée sur le principe d'économie de la fonctionnalité. « *Nous vendons des solutions incluant produits et services* » explique Aurianne Natoli, Responsable Communication Marketing. « *Nous nous concentrons ainsi sur les fonctionnalités rendues par l'usage du produit* ». Les objectifs sont multiples : mieux conserver les produits frais, mieux vendre pour moins de déchets, promouvoir la proximité, simplifier l'accès aux produits non transformés... « *Nous proposons également, à nos clients, un accompagnement RSE avec des actions éco-responsables visant à optimiser la gestion de fin de vie de leurs produits frais* ». ARECO a par ailleurs imaginé « le rayon frais du futur » qui répond aux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux actuels : une solution d'utilisation globale des produits et services liés à la gestion du rayon, la valorisation des produits frais, la formation du personnel et la digitalisation du rayon, destinée au consommateur final, qui se traduit par l'affichage d'informations sur les produits et des recettes pour les cuisiner. La qualité de vie au travail et l'écoconception font également partie de son plan d'actions. La RSE constitue une opportunité de repenser son projet d'entreprise de manière globale.



Socomec, située à Benfeld (67)

SENSIBILISER LES COLLABORATEURS À LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

Créé en 1922, SOCOMEC est un groupe familial indépendant qui conçoit des équipements pour protéger les installations électriques et leurs utilisateurs, réduire les coûts énergétiques ou améliorer la résilience du réseau électrique. Depuis sa création, son engagement en matière de RSE n'a cessé de croître.

« *Nous mettons en place des actions qui visent à limiter notre impact environnemental. Par exemple, l'empreinte de nos produits est évaluée et renseignée* » explique Coline Fromont, Responsable RSE chez Socomec. La qualité de vie au travail des collaborateurs est également placée au centre des préoccupations du groupe. « *Encore à titre d'exemple, nous avons créé un "Relais des Énergies" au siège alsacien du groupe, lieu de partage dans lequel les salariés peuvent suivre des conférences, faire du sport ou développer leurs projets dans un Fab Lab* ».

Pour aller plus loin, Socomec a organisé cette année un événement : la « sustainability week ». Les collaborateurs des 12 sites de production internationaux ont été invités à suivre un webinar lors duquel l'entreprise a présenté les bases de sa démarche RSE et les projets qui accompagnent son approche globale. « *L'objectif est de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux liés au développement durable pour mieux les impliquer dans la démarche RSE et développer ensemble un état d'esprit pour une industrie plus responsable et compétitive.* » conclut Coline Fromont.

LIRE . ÉCOUTER . VOIR

UN COMPTE INSTAGRAM

Comment créer du lien entre les jeunes et l'industrie ? Pour rendre attractive l'industrie aux yeux des jeunes et valoriser l'apprentissage comme voie d'excellence pour se former, l'UIMM a ouvert fin juin son compte Instagram.

L'ouverture de ce compte s'inscrit dans la campagne #FiersDeFaire lancée en juin dernier par l'UIMM avec comme objectif de capter l'attention des jeunes pour les pousser à s'intéresser aux métiers de l'industrie. Le choix qui a été fait est celui d'une approche innovante fondée sur une logique d'infiltration des écosystèmes digitaux des jeunes, sur l'adoption de leurs codes et de leurs éléments de langage et enfin sur un discours adapté en lien avec leurs valeurs et leur quête de sens. Car plus que n'importe quel autre sujet, et sous une forme beaucoup plus aigüe que pour leurs aînés, le sens apparaît comme la véritable boussole, la question cardinale qui guide les choix de vie et professionnels de la génération Z. Réussir à intéresser les jeunes, c'est parvenir à montrer que l'industrie fait sens, qu'elle leur permet d'avoir une formation puis un métier qui font sens ... que ce soit par l'innovation, le Made In France, la diversité des parcours ou encore l'inclusion.

Découvrez le compte Instagram de l'UIMM :
[@uimm.lafabriquedelavenir](https://www.instagram.com/uimm.lafabriquedelavenir)

UN WEBINAIRE

Retrouvez le replay de la table ronde sur l'efficacité énergétique et son financement organisée par l'UIMM, en partenariat avec les programmes INVEEST et PROREFEI, le mardi 5 octobre 2021.

Introduite par Cindy Levasseur (Cheffe de service RSE / Environnement à l'UIMM) et animée par Karine Maillard (Cheffe de projet ATEE et PROREFEI) et Gwenhaël Autret (Consultant expert Industrie GreenFlex et INVEEST), cette conférence traite des enjeux majeurs pour l'industrie de la métallurgie à l'heure de la transition énergétique.

Au programme :

- Témoignages d'industriels sur des projets d'efficacité énergétique
- Echanges sur les défis liés à leur financement
- Bonnes pratiques sur la gestion de l'énergie au sein d'une entreprise.

Disponible sur la chaîne YouTube de l'UIMM
Webinaire : L'efficacité énergétique et son financement dans l'industrie de la métallurgie - YouTube

À NE PAS MANQUER

Les phases 2 des Finales Nationales de la 46^e compétition WorldSkills à Lyon du 12 au 15 janvier 2022. Elles réuniront les compétiteurs régionaux des 62 métiers en compétition, dont ceux du pôle industrie.

Vous avez des questions, des idées de sujets ?

Rendez-vous sur

www.uimm.lafabriquedelavenir.fr

Suivez-nous aussi sur [YouTube](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [Facebook](#) [Instagram](#)

UIMM

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR